La LETTRE

N°3 Octobre 2014

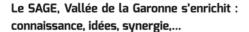


Le fil d'information de la Commission Locale de l'Eau



Thierry

Président de la CLE Vallée de la Garonne



Le SAGE Vallée de la Garonne nous offre aujourd'hui une photographie riche et complète de la Garonne. Les acteurs de la Garonne se mobilisent à nouveau et jusqu'à la fin de l'année pour concevoir un diagnostic partagé, nourri par les données factuelles d'état initial des lieux et enrichi par les réflexions conjointes conduites dans le cade des différentes commissions. Je souhaite que nous puissions d'ores et déjà recueillir l'ensemble des pistes d'actions qui émergent dans le cadre des différentes instances de concertation. La richesse et la diversité des premières idées témoignent de notre prise de conscience collective de la nécessité d'agir pour préserver l'avenir de notre fleuve.

Le SAGE Vallée de la Garonne s'élargit aussi en initiant la démarche inter SAGE, essentielle pour assurer la mise en cohérence avec les SAGE voisins, qu'ils soient en cours d'élaboration, de mise en œuvre ou en projet. Avoir une vision d'ensemble est de notre responsabilité : j'y serai donc particulièrement attentif.



DIAGNOSTIC ET TENDANCES : MIEUX CONNAÎTRE POUR PRÉVOIR

Dans la continuité de la réalisation de son état initial, le SAGE est entré dans une phase de diagnostic du fleuve et sa vallée.

A partir d'une analyse des données et des perceptions des acteurs du territoire, cette nouvelle étape vise à répondre à plusieurs questionnements :

- Quels sont les grands enjeux pour le SAGE Garonne pour aboutir à une gestion équilibrée et durable de l'eau ?
- Quelle sera l'évolution du territoire au regard des programmes actuels et à venir ?
- Quelle serait cette évolution sans élaboration d'un SAGE ? Quelle sera la plusvalue de sa mise en œuvre ?

La construction d'un scénario dit « tendanciel » permettra de hiérarchiser les orientations d'actions à prendre sur les modes actuels d'utilisation et de gestion des eaux et des milieux aquatiques et humides.



POZUS SUR...

l'assainissement

P. 04 FN RRFF

Retour sur les rencontres du SAGE, Agenda des prochaines rencontres.

FOCUS SUR...

L'ASSAINISSEMENT

Le périmètre du SAGE Vallée de la Garonne, compte 275 stations d'épuration des eaux usées. L'assainissement est donc majoritairement collectif et la capacité de traitement sur le territoire du SAGE est d'environ 2 millions d'équivalents-habitants dont 72% sur le département de la Haute-Garonne du fait de la présence de l'agglomération toulousaine.

Depuis plusieurs années, les collectivités de la Vallée de la Garonne agissent pour l'amélioration du parc assainissement. Ainsi, des investissements pour la rénovation des stations d'épurations ont été effectués en vue de leur mise en conformité.

LE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

Le parc assainissement est relativement vieillissant : 1,2 millions d'équivalent-habitant est traité par des stations mises en service depuis 20 à 30 ans.* Cela est indépendant de l'efficacité du traitement, qui est conforme pour 235 des 275 stations du périmètre, représentant 97% de la capacité de traitement, au regard de la directive européenne sur les Eaux Résiduaires Urbaines (ERU).

Identification of South Angel Capital Angel

CARTE DE LA CAPACITÉ DES STATIONS D'ÉPURATION EN SERVICE (PÉRIMÈTRE SAGE VALLÉE DE LA GARONNE)

90% de la pollution arrivant dans les stations d'épuration est traitée par des procédés dits de « boues activées ». Les autres procédés sont essentiellement présents en milieu rural avec souvent un mode de traitement végétal (filtres plantés de roseaux).

L'assainissement non collectif (ou autonome) est pris en charge pour 92% des communes du SAGE de par le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC). Au total, les 108 370 installations recensées font l'objet de contrôles périodiques visant à assurer leur mise aux normes ou en conformité.

Les systèmes d'assainissement, qu'ils soient collectifs ou autonomes produisent des boues lorsqu'ils fonctionnement en éliminant la pollution des eaux usées.

* L'équivalent-habitant est l'unité de mesure réglementaire représentant la quantité de pollution émise par jour et par personne.



LA GESTION DES EAUX PLUVIALES

Le traitement des eaux pluviales concerne essentiellement les zones urbaines à ce jour et notamment les agglomérations du territoire du SAGE : Toulouse, Agen, Castelsarrasin, Saint Gaudens ou Tonneins. Les collectivités ont en charge leur gestion mais également la mise en œuvre de mesures préventives pour limiter l'imperméabilisation des sols et assurer la maîtrise le débit et de l'écoulement des eaux pluviales et de ruissellement. Afin d'adapter la gestion de l'assainissement des eaux pluviales au contexte local, des règlements dédiés sont élaborés, ils présentent les dispositifs disponibles de collecte, de stockage et de traitement de ces eaux usées.

LES REJETS DANS LE MILIEU NATUREL

La Garonne, grâce à son important débit, possède une capacité de dilution des pollutions qui lui permet de conserver une qualité globalement bonne, capacité cependant moindre pour les affluents. Les pressions existent donc et on constate une dégradation progressive de la qualité des eaux de l'amont vers l'aval, liée à l'accumulation des impacts des usages tout au long du fleuve.

Les rejets des stations d'épuration (eaux traitées), majoritairement urbaines, sont une source importante de pressions sur les milieux aquatiques et humides. Aussi plus de 50% des industries sont raccordés au réseau d'assainissement domestique. Pour celles qui ne le sont pas, leurs eaux usées sont traitées directement sur site.

Tous ces rejets impactent les cours d'eau et les affluents de la Garonne (67 rivières sont classées en pression significative) bien que les flux de pollution dans le milieu naturel aient diminués ces 10 dernières années. Cependant, aujourd'hui, la question du devenir des polluants « émergents » se pose, notamment pour les substances médicamenteuses.

Plus à l'aval, la question de ces pollutions s'inscrit dans la problématique du bouchon vaseux où se combinent à la fois la pression des rejets cumulés de l'amont auxquels s'ajoutent ceux de l'agglomération bordelaise, et l'enjeu de maintenir un débit suffisant du fleuve.

22 000TONNES

Quantité de boues d'épuration produite en 2012 sur la Vallée de la Garonne (en matière sèche).



En 2012, les filières majoritaires d'élimination des 22 000 tonnes de boues produites sont l'incinération (36.2%), l'épandage agricole (33.5%) et le compostage (28.7%).

(La Lettre du SAGE Vallée de la Garonne) P.O.2



EN BREF...

RETOUR SUR LA CONCERTATION DU SAGE

La concertation du SAGE se poursuit en 2014. Ces rencontres ont été l'occasion d'échanger sur la plus-value du dispositif mis en œuvre pour les parties prenantes et la démarche elle-même. Des mots clés mettent en lumière les synergies en action, le partage d'informations et d'expertises possible, la mobilisation des acteurs de la Garonne, la nécessité de mener des réflexions et des démarches territoriales....



AGENDA:

LES RENDEZ-VOUS DU SAGE

- > NOVEMBRE ET DÉCEMBRE 2014 : les commissions géographiques se réuniront pour examiner et enrichir le diagnostic et les tendances d'évolution de l'état des eaux.
- > DÉBUT 2015 : la CLE et son Bureau seront mobilisés pour une mise en cohérence et une validation du diagnostic.

POUR EN SAVOIR PLUS ET SUIVRE L'ACTUALITÉ DU SAGE. RENDEZ-VOUS SUR www.sage-garonne.fr





SMEAG

Equipe projet d'animation du SAGE 61 rue Pierre Cazeneuve, 31200 Toulouse Tél: 05 62 72 76 00 Fax: 05 62 72 27 84 contact@sage-garonne.fr

M. Thierry SUAUD

Président de la CLE Conseiller régional Midi-Pyrénées Maire de Portet-sur-Garonne (31)

M. Hervé GILLÉ

Vice-président de la CLE Président du SMEAG Conseiller général du canton de Podensac (33)

Directeurs de la publication : Thierry Suaud et Hervé Gillé

Rédacteur en chef : Vincent Cadoret

Comité de rédaction : Equipe d'animation et groupe communication du SAGE

Conception et exécution : Parménion

Crédits photo : copyright Didier Taillefer/SMEAG Impression: Imprimerie Messages, 10 000 exemplaires

Mars 2014

Avec l'accompagnement technique et financier de :





